



week end avec un jours férié accolés

Par **nanieeeee**, le **22/03/2010** à **11:04**

bonjour,

j'ai besoin de votre aide, mes enfants vivent avec leurs mamam a paris, depuis aout 2009. avant ils vivaient avec moi et ma compagne pendant 3 ans.

donc depuis le jugement rendu en cours d'apel, je beneficie que d'une fn de semaine par mois et des de la totalité de certaines vacance et d'une moitié pour les autres.

voila mon soucis, je voulais prendre mes enfants pendant le week end de paque 3 jours avec le lundi soir, j'ai prevenu mon ex dix jours avant comme marqué sur le jugement et vu qu'elle habite à 400 klm de moi, elle me repond "NON", elle ne veux pas me les donner le lundi!!!!

a t'elle le droit de refuser que je les prennent ce week end la de 3 jours sur notre jugement rien n'est specifié?????

il faut savoir aussi que vu que je travail les week end, je ne les prend jamais mis a part ce week end de paque...

merci de me répondre vite

cordialement